

CECI N'EST PLUS UN DÉCHET D'AMIANTE



ACTIVITÉ

Où en sommes-nous ?

TRACKDÉCHETS

fin des BSDA au 01/01/2022

PLUS D'INFORMATION

Contactez-nous !

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Grâce aux deux phases d'optimisation et d'amélioration effectuées durant l'hiver et l'été 2021, les cadences de production sur le 4ème trimestre 2021 ont atteint un niveau élevé. Le volume moyen journalier s'élève à 23 tonnes contre 18 tonnes au moment de l'arrêt en 2019, soit une augmentation de la productivité de 27%. L'objectif de production fixé à 4.700 tonnes en 2021 a par conséquent été dépassé.

Les travaux d'optimisation de la ligne de production ont ainsi confirmé leur efficacité. Outre l'amélioration des cadences de production, ils ont permis de démontrer leur efficacité énergétique et d'une manière générale d'augmenter la productivité. La flambée récente du prix de l'énergie impacte sensiblement le coût de traitement à la tonne. Ainsi, afin de profiter des meilleurs tarifs d'énergie, Inertam anticipe les arrêts de maintenance programmée et d'amélioration continue du procédé. Toutes choses égales par ailleurs, ce changement d'agenda permet une économie de 700 K€ en concentrant l'activité en dehors de la période hivernale.

Les objectifs 2022 d'Inertam de traiter 5.100 tonnes restent inchangés.

Le stock historique a fortement diminué pour s'établir à 3.400 tonnes au 31 décembre 2021. Pour rappel, il représentait 9.200 tonnes au redémarrage de l'usine à l'été 2020.



DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

L'ensemble des améliorations apportées à l'usine Inertam et l'excellente performance de l'installation qui en résulte ont permis une nette amélioration de nos coûts de production.

Malgré un contexte de prix de l'électricité pénalisant, Inertam a décidé de faire bénéficier ses clients de ces améliorations et d'ajuster à la baisse certains de ses tarifs, dont notamment celui de la vitrification du fibrociment. Cette baisse s'inscrit dans un objectif ambitieux de performance, et devrait être suivi d'autres ajustements avec la mise en place de nouvelles améliorations et de nouvelles unités de production.

L'activité de démantèlement in situ préalable au traitement pour les déchets contenant des métaux (fer, cuivre, aluminium...) fait également peau neuve : fortes de plusieurs années d'expérience dans le domaine, les équipes d'Inertam ont défini un plan d'investissement en équipements pour augmenter significativement la cadence de traitement de certains déchets produits en grande quantité.

Ainsi, pour les menuiseries, le prix du démantèlement est revu très significativement à la baisse. A ce premier avantage s'ajoute celui, pour les clients, de ne plus avoir à gérer des chantiers séparés ou des délais de traitement allongés dans un programme de rénovation ou de démolition.

Les menuiseries, une fois arrivées sur le site, sont démantelées à l'aide d'équipements de préhension et de découpe, les composants métal et verre sont recyclés dans les filières respectives, et les déchets d'amiante sont isolés pour être ensuite vitrifiés.

ON PARLE DE NOUS !



« Recyclage de l'amiante quand un poison devient un atout »



« Des capacités accrues dans les déchets amiantés »



« Europlasma accélère la cadence sur la destruction d'amiante »



Les nouveaux bureaux et la base vie sont à présent opérationnels. Inertam dispose désormais de locaux aux standards internationaux, conformes à son positionnement technologique.

Une attention particulière a été portée sur la réduction de notre empreinte environnementale. Les équipements de renouvellement d'air des locaux, les équipements de chauffage, d'éclairage et l'ensemble des revêtements de sol assurent une haute efficacité énergétique et thermique de l'ensemble immobilier.

Ainsi, de véritables économies en termes de coûts de fonctionnement et d'impact environnemental seront pleinement réalisées au fil du temps. Ce complexe immobilier a bénéficié d'une subvention du Département des Landes

Gros travail de réaménagement du site par l'équipe logistique

L'équipe de logistique a procédé au réaménagement de la zone de stockage des déchets en attente de traitement. Cette réorganisation vise notamment :

-  L'amélioration de l'accessibilité aux déchets avec les engins de manutention
-  L'optimisation des conditions de stockage des déchets
-  L'organisation par catégorie et date d'arrivée sur site en vue de la réduction maximale du délai de traitement



TRACK DÉCHETS - Fin des BSDA papier au 1^{er} janvier 2022

La réglementation impose depuis le 1er janvier 2022 la réalisation des bordereaux de suivi de déchets amiante (BSDA) dans l'application publique Trackdéchets, développée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Le recours aux BSDA papier sera toléré durant 6 mois encore.



A noter !

INERTAM vitrifie votre amiante, puis valorise le vitrifiat en remblai routier, évitant ainsi la production d'autant de matériaux de carrière. A ce titre, la Directive déchets prévoit un classement de l'activité sous le code R5.

Or, l'application Trackdéchets ne permet pas cette saisie, et a affecté un code « élimination sans valorisation » au procédé INERTAM.

Par ailleurs, l'application ne permet pas de scinder la réception des déchets sur notre site et le traitement.

Ces problèmes ont été remontés au Ministère de la Transition Ecologique et sont en cours de régularisation.

Dans l'attente, les BSDA seront enregistrés avec le code D9, et seront déclarés traités le jour de la réception pour permettre au transporteur d'avoir un BSDA signé « déchets réceptionnés sur le site de traitement ».

Le code et la date de traitement seront corrigés par TrackDéchets ultérieurement.

N'hésitez pas à contacter Inertam en cas de difficulté.

AGENDA

**27-28
sept.**

8^{ème} édition du Salon des Professionnels de l'Amiante Paris

Pour toute question ou demande de précisions

CONTACTEZ-NOUS



Service commercial

09 70 20 09 12



Service transport

05 58 04 17 38



commercial@inertam.com

ZA Cantegrit Est - 471 route de Cantegrit - 40110 Morcenx-la-Nouvelle

